



# Compte-rendu sommaire Séance du 22 septembre 2022

MAIRIE

1, Place de la Mairie

45270 Ladon

☎ : 02 38 95 50 22

✉ : [mairie.ladon@wanadoo.fr](mailto:mairie.ladon@wanadoo.fr)

AF/SC

L'an 2022 et le 22 septembre à 19 heures, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. FÉVRIER Albert Maire.

**Présents :** M. FÉVRIER Albert, Maire, M. VAAST Guy, Mme BRISSET Nathalie, M. CHESNOY Christian, Mme BRÉCIÉ LEPLAT Christine, M. CHAUVEAU Jean Michel, M. ALLEAU Raphaël, Mme DENAES Stéphanie, Mme BESNARD Sandrine, M. GLAUME Frédéric, M. LETORT Alain, M. CHARBONNIER Gérard, Mme BOUCHOUX Daisy.

**Absente excusée :** Mme MARTINEZ Audrey.

**Absente :** Mme LAURENT Nathalie.

**A été nommée secrétaire :** Mme BRISSET Nathalie.

*Le quorum est obtenu, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.*

## **Approbation du procès-verbal de la dernière séance**

Le procès-verbal de la séance du 13 juin 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## **Personnel communal : délibération modifiant le temps de travail d'un emploi à temps non complet (jusqu'à 10 % du temps de travail, pas d'impact sur affiliation CNRACL) - réf : 2022 09 22 001**

Le Maire informe l'assemblée :

Compte tenu de l'augmentation des tâches de travail et des heures complémentaires effectuées par un agent classé Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, il convient de modifier sa durée hebdomadaire de service.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

\* de porter la durée du temps de travail de l'emploi d'Adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps complet à 35 heures par semaine à compter du 1er octobre 2022.

**A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)**

## **Personnel communal : tableau des effectifs à ce jour**

M. VAAST Guy fait un point sur les agents avec leur tâches à réaliser et présente le tableau des effectifs à l'assemblée.

## **Personnel communal : Demandes de M. LETORT Alain**

M. LETORT Alain demande une réunion de la commission du personnel. Il demande également l'établissement des fiches de poste pour chaque agent. Celles-ci sont en cours et à finaliser.

## **VALLOIRE HABITAT : Réaménagement dette Caisse des dépôts - réf : 2022 09 22 002**

Suite au réaménagement du prêt, le conseil municipal apporte sa garantie pour le remboursement.

**A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)**

## **CCCFG : service archivage**

La CCCFG a lancé une réflexion pour étudier la faisabilité d'un service mutualisé archivage.

Pour la commune, un état des lieux a été effectué par la Direction des archives départementales fin 2021.

Le service mutualisé devrait être mis en place par la CCCFG. La commune accepte d'adhérer à ce service et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

### **Terrain pylône ORANGE**

Le Maire informe l'assemblée que le terrain où se situe le pylône ORANGE vers la station d'épuration a fait l'objet d'une proposition d'achat par ATC France.

A ce jour, le conseil municipal ne souhaite pas donner une suite favorable pour la vente de cette parcelle. Il souhaite continuer la location pour cette année et demande des précisions complémentaires auprès d'ATC France.

### **Correspondant communal de défense**

Le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de nommer un correspondant communal défense.

Les correspondants défense remplissent en premier lieu une mission d'information et de sensibilisation des administrés de leur commune aux questions de défense. Ils sont également les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du Département et de la Région. Enfin, ils disposent d'un espace spécifique sur le site Internet du ministère de la défense.

Après un tour de table, M. LETORT Alain accepte cette mission.

### **Affaires diverses :**

#### ↳ Eclairage public

Considérant la flambée des prix, une réflexion est menée pour réaliser des économies d'énergie et mettre en place une coupure de nuit.

#### ↳ PLUi

Le dossier est toujours en cours, une enquête publique devrait avoir lieu du 28/11/2022 au 05/01/2023. Une permanence du commissaire enquêteur devrait être organisée le 21/12/2022 à la Mairie de Ladon.

#### ↳ Service assainissement : délégation de service public

Le Maire informe qu'un seul prestataire a déposé sa candidature. L'analyse de l'offre est en cours, l'audition sera le 12 octobre prochain.

#### ↳ Voie piétonne

Le Maire rappelle à l'assemblée que lors de la dernière séance M. GLAUME Frédéric avait fait une demande d'étude pour la création d'une piste cyclable jusqu'à TOUTENKAMION.

Suite à cette demande, un relevé pour le projet a été réalisé le long de la RD 2160. Considérant que cette route est classée route à grande circulation, une réponse de faisabilité est en attente de la part du Département.

#### ↳ Festivités

- a) Le repas des aînés sera prévu au printemps prochain
- b) Une réflexion sera menée pour remettre la fête en juillet
- c) Les vœux du Maire seront rétablis en janvier

#### ↳ Restaurant scolaire

Les travaux de rénovation se sont terminés fin août. Les enfants ont pu retrouver de beaux locaux dès la rentrée. Tous les utilisateurs sont satisfaits.

#### ↳ Ecole élémentaire

Les travaux de construction avancent à grand pas.

#### ↳ Eglise

Les travaux de restauration des façades sont toujours à l'étude. Une rencontre a eu lieu entre l'architecte des bâtiments de France, le bureau d'étude et quelques élus. A la demande de l'ABF Un diagnostic complet pour les travaux doit être réalisé.

#### ↳ Taxe d'aménagement

Monsieur le Maire informe qu'à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, la liquidation de la taxe d'aménagement n'est plus réalisée par la Direction départementale des territoires (DDT) mais par les services de la Direction générale des finances publiques (DGFIP).

De plus, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les communes qui perçoivent la taxe d'aménagement ont l'obligation de prévoir les conditions de reversement de tout ou partie de cette taxe à leur intercommunalité (art. 109 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022).

Le dossier sera étudié plus précisément pour la prochaine réunion. Une étude sera réalisée en octobre entre la CCCFG et les communes.

- ↪ Travaux Rue Albert Grenet / RD 2160  
Les travaux du virage sont prévus au printemps 2023.
- ↪ Puits situé sur le site de la future école élémentaire  
La pompe sera remontée pour remise en état et remise en place. Par la suite, ce puits servira aux espaces verts pour l'arrosage.
- ↪ Local situé 120 Rue du 24 novembre  
Une étude de travaux est en cours entre l'EPFLI et la commune
- ↪ Local situé 81 Rue du 24 novembre  
Une proposition d'achat est en attente de réponse.
- ↪ Les échos de Ladon  
Mme BRISSET Nathalie présente les échos de Ladon pour approbation ou modification. La distribution se fera aussitôt l'impression.
- ↪ Marché des producteurs  
Mme BRÉCIÉ LEPLAT Christine informe qu'il y aura un peu moins d'exposants pour l'édition du 9 octobre prochain. Elle précise qu'il faudra voir l'organisation de cette matinée.
- ↪ Interrogations de M. LETORT Alain
- a) Question : où en est le raccordement de la fibre ?  
Réponse : pas de date prévue à ce jour mais une réunion d'information aura lieu
- b) Question : est-ce que le trottoir situé Rue du Capitaine de Bussière est réparé suite à l'accident de janvier dernier ?  
Réponse : oui, les travaux sont terminés.
- c) Question : où en sont les travaux de l'ancienne ligne SNCF ?  
Réponse : il faut qu'une étude environnementale soit réalisée, un drone devrait survoler prochainement le tracé.
- d) Question : où en sont les travaux du pont de la Bezonde ?  
Réponse : aucune date précise n'est communiquée à ce jour par le Département.
- ↪ Intervention de M. CHAUVEAU Jean Michel  
Il félicite les agents communaux pour la propreté de la rue Principale.
- ↪ Information de M. FÉVRIER Albert  
Un vol de 3 tronçonneuses et de carburant a été commis aux ateliers municipaux dans la nuit du 15 au 16 septembre dernier. Une plainte est déposée en Gendarmerie et l'enquête se poursuit.
- ↪ Signalisation de Mme BESNARD Sandrine  
Un panneau priorité à droite est à repositionné Rue des Arlots.
- ↪ Signalisation de Mme BOUCHOUX Daisy  
Il y a le mur de M. MOREIRA, situé Rue des Vaulx, qui est prêt à tomber. Un signalement va être fait.
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 10.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire,  
M. Albert FÉVRIER,



